

**Interflon Grease MP2/3**

**Numéro de la version:**  
6.4  
Remplace la version: 5:

**Date de publication**  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

**1 Identification****1.1 Identificateur de produit**

Marque commerciale **Interflon Grease MP2/3**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes Utilisation industrielle  
Applications lubrifiant

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Interflon BV  
Belder 47  
4704 RK Roosendaal  
Pays-Bas

Téléphone: +31 (0)165 553911  
e-mail: Service@Interflon.com  
Site web: www.Interflon.com  
e-mail (personne compétente)

Service@Interflon.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+31 (0)165 55 39 11 (Monday to Friday from 8:30am to 17:00pm).

**2 Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon SGH  
Ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage  
non requis

**2.3 Autres dangers**

Risque de glissement particulier en cas du produit écoulé/répandu.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB. Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

Substance extrêmement préoccupante (SVHC)

Ce produit ne contient pas «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) qui sont très dangereux pour la santé humaine ou l'environnement. (SVHC <0,1% (g/g) Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 57).

SVHC selon le Règlement REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient pas «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) qui sont très dangereux pour la santé humaine ou l'environnement. (SVHC <0,1% (g/g) Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 57).

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de ≥ 0,1%.

**3 Composition/ information sur les ingrédients****3.1 Substances**

Non pertinent (mélange)

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

**3.2 Mélanges**

Description du produit

Mélange d'huiles minérales, d'épaississant, d'additifs et de MicPol®

Composants dangereux

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Notes
Dilithium azelate	No CAS 38900-29-7	1 - < 5	Acute Tox. 4 / H302	

**Remarques**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.

**4 Premiers soins****4.1 Description des premiers secours**

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

aucune

**5 Mesures à prendre en cas d'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Nébulisation d'eau, Poudre d'extincteur, Dioxyde de carbone (CO2), Dioxyde de carbone (CO2), Mousse résistant aux alcools

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone en cas de combustion.

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Utiliser un appareil respiratoire approprié.

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

**6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-sauveteurs

Mettre les personnes à l'abri. Risque de glissement particulier en cas du produit écoulé/répandu.

Pour les sauveteurs

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminée.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

**7 Manutention et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Les conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Gérer les risques associés

- Risques d'inflammabilité

Conserver dans un endroit frais.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

**8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

aucune

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
Dilithium azelate	38900-29-7	DNEL	13.5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Dilithium azelate	38900-29-7	DNEL	13.5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Dilithium azelate	38900-29-7	PNEC	0.023 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Dilithium azelate	38900-29-7	PNEC	0.002 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)

**8.2 Contrôles de l'exposition**

## Précautions d'emploi générales

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Lavez les mains après chaque utilisation.

## Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

## Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de liquides.

## Protection de la peau

## - Protection des mains

Ne s'applique pas.

## - Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## Protection respiratoire

Non requis.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

**9 Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide (pâte)
Couleur	marron
Odeur	Comme l'huile
Point de fusion/point de congélation	>400 °C à 101,325 Pa
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et	>400 °C à 101 kPa

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

intervalle d'ébullition	
Inflammabilité	non combustible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point éclair	>250 °C
Température d'auto-inflammabilité	>300 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	non déterminé
Solubilité(s)	non déterminé

**Coefficient de partage**

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---------------------------------------------------	----------------------------------------

Pression de vapeur	<0 Pa à 20 °C
--------------------	---------------

**Densité et/ou densité relative**

Densité	0.92 g/ml à 20 °C
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

**9.2 Autres informations**

Informations concernant les classes de danger physique	classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

**Autres caractéristiques de sécurité**

Classe de température (États-Unis selon NEC 500)	T2 (température de surface maximale admissible sur l'équipement: 300°C)
--------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

**10 Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et "Matières incompatibles".

**10.2 Stabilité chimique**

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues.

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

**10.4 Conditions à éviter**

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

**10.5 Matières incompatibles**

Comburants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

**11 Données toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

**Procédure de classification**

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Classification selon SGH**

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

**Toxicité aiguë**

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

**Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants**

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
Dilithium azelate	38900-29-7	oral	500 mg/kg

**Corrosion/irritation cutanée**

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

**Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux**

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

**Mutagénicité sur cellules germinales**

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

**Cancérogénicité**

N'est pas classé comme cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

**Danger en cas d'aspiration**

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

**12 Données écologiques****12.1 Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques.

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

Toxicité aquatique (aiguë) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Dilithium azelate	38900-29-7	ErC50	23 mg/l	algue	72 h

**12.2 Persistance et dégradabilité**

## Biodégradation

Les substances pertinentes du mélange sont facilement biodégradables.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Des données ne sont pas disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Des données ne sont pas disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .**12.7 Autres effets néfastes**

Des données ne sont pas disponibles.

**13 Données sur l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

## Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Cet article devrait être éliminé en suivant les procédures applicables aux déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

**Remarques**

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

**14 Informations relatives au transport**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	non soumis aux règlements sur le transport
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	non pertinent
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	aucune
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	pas attribué
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Il n'y a aucune information additionnelle.
<b>14.7 Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI</b>	Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

**Informations pour chacun des règlements types des Nations unies****Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)**

Non soumis aux règlements sur le transport: RTMD de l'ONU

**Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'IMDG.

**Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'OACI-IATA.

**15 Informations sur la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales (États-Unis)****Toxic Substance Control Act (TSCA)**

tous les composants sont énumérés (ACTIVE) ou exemptés de la liste

**Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III )**

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

- Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

aucun des composants n'est énuméré

**Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)**

- List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

aucun des composants n'est énuméré

**Clean Air Act**

aucun des composants n'est énuméré

**Right to Know Hazardous Substance List**

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

aucun des composants n'est énuméré

**California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986**

aucun des composants n'est énuméré

**Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur****NPCA-HMIS® III**

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	/	none
Health	0	no significant risk to health
Flammability	0	material that will not burn under typical fire conditions
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

Catégorie	Évaluation	Description
Personal protection	-	

**NFPA® 704**

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	0	material that will not burn under typical fire conditions
Health	0	material that, under emergency conditions, would offer no hazard beyond that of ordinary combustible material
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

**Réglementations nationales (Canada)**

Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

**16 Autres informations****Abréviations et acronymes**

Abr.	Description des abréviations utilisées
Acute Tox.	Toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
ED	Perturbateur endocrinien
ErC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
NPCA-HMIS® III	National Paint and Coatings Association: Hazardous Materials Identification System - HMIS® III, Third Edition
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédictive sans effet)
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (base de données de NIOSH avec des informations toxicologiques)

**Interflon Grease MP2/3**Numéro de la version: 6.4  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-04-09

Révision: 2025-04-09

Abr.	Description des abréviations utilisées
RTMD de l'ONU	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
SVHC	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante)
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

**Principales références bibliographiques et sources de données**

Règlement sur les produits dangereux (RPD)

SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée)

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

**Procédure de classification**

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)**

Code	Texte
H302	Nocif en cas d'ingestion.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.